

all angles.

Les investisseurs à succès n'omettent aucun aspect

BALADO

Sécurité énergétique : incidence de la guerre au Moyen-Orient sur les investisseurs

Principaux points à retenir

- **La sécurité énergétique représente de plus en plus une variable de placement stratégique, et non seulement un risque géopolitique.** Le conflit a mis en évidence la vulnérabilité des routes énergétiques et maritimes essentielles, ce qui renforce l'importance d'un approvisionnement fiable et de la résilience des systèmes.
- **L'incidence varie selon les régions, les secteurs et les structures de capital.** Les économies importatrices d'énergie, les secteurs à forte intensité énergétique et les différentes composantes de la structure du capital subissent – et pourraient continuer de subir – les effets du choc de manière inégale.
- **L'univers des placements dans le secteur de l'énergie pourrait être en pleine mutation.** Une offre d'énergie fiable et des infrastructures résilientes pourraient exiger une prime plus élevée, créant de nouvelles occasions et de nouveaux risques pour les investisseurs.

Le conflit en cours entre les États-Unis et l'Iran a renforcé le fait que la sécurité énergétique ne représente plus simplement un problème géopolitique, mais de plus en plus un problème de placement. La perturbation d'un corridor énergétique essentiel a mis en lumière les vulnérabilités du système énergétique mondial et souligné l'influence de l'énergie sur les chaînes d'approvisionnement, l'inflation, la croissance économique et la répartition du capital. À notre avis, les investisseurs devraient y voir moins un phénomène conjoncturel lié aux produits de base qu'un choc touchant l'ensemble du système énergétique, dont les répercussions pourraient être durables.

La sécurité énergétique devient une optique de placement de plus en plus importante

Pendant la majeure partie de la dernière décennie, les discussions entourant l'énergie ont été largement axées sur l'abordabilité et la durabilité. Toutefois, la sécurité devient maintenant une considération tout aussi importante. Les gouvernements et les sociétés réévaluent les réserves stratégiques, la production intérieure, les partenaires commerciaux de confiance et la résilience des infrastructures à mesure qu'ils cherchent à réduire leur dépendance à l'égard des voies d'approvisionnement vulnérables.

Nous croyons que cela renforce une réalité importante : un approvisionnement énergétique fiable demeure essentiel à la stabilité économique. Le cadre pertinent représente le trilemme de l'énergie : abordabilité, durabilité et sécurité. Au cours des dernières années, la durabilité a souvent dominé le débat; aujourd'hui, la sécurité énergétique redevient une priorité. Par conséquent, les pays peuvent adopter une approche plus diversifiée et globale qui comprend l'énergie traditionnelle, le gaz naturel liquéfié (GNL), le stockage, l'énergie nucléaire et les sources renouvelables.

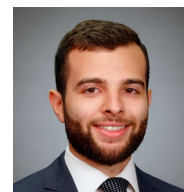
AVEC



Sean Kenney
Chef, Distribution mondiale



Jeffrey Wakelin
Analyste de recherche sur les titres à revenu fixe



Omar Hashem
Analyste de recherche sur les actions

Sécurité énergétique : incidence de la guerre au Moyen-Orient sur les investisseurs

Application pratique :

Les investisseurs pourraient tirer parti de l'évaluation des sociétés, des actifs et des pays dans une optique de sécurité énergétique, en mettant davantage l'accent sur la fiabilité de l'offre, la qualité des infrastructures et la stabilité des territoires de compétence. Cela signifie qu'il faut regarder au-delà des fluctuations globales des produits de base et se demander si une société dispose d'un accès sûr à l'énergie, d'un pouvoir de fixation des prix et de chaînes d'approvisionnement résilientes, ainsi que de la solidité financière nécessaire pour absorber une hausse des coûts des intrants.

L'incidence d'un choc énergétique varie selon les régions, les secteurs et les structures de capital

Les conséquences des perturbations énergétiques sont rarement uniformes. Les pays qui disposent de ressources nationales abondantes peuvent être confrontés à des occasions et à des risques différents de ceux qui dépendent fortement des importations d'énergie. De même, les secteurs à forte intensité énergétique peuvent obtenir des résultats très différents de ceux des sociétés ayant une exposition limitée aux coûts de l'énergie. Les effets peuvent aussi être indirects : la hausse des prix de l'énergie peut se répercuter sur l'inflation, les taux d'intérêt, les coûts du fret, les marges bénéficiaires des compagnies aériennes, le prix des biens de consommation et des produits de santé, ainsi que sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Cette distinction est également importante pour évaluer les structures de capital des sociétés. Les investisseurs en actions se concentrent souvent sur les bénéfices, les marges et les évaluations, tandis que les investisseurs en titres à revenu fixe doivent déterminer si l'évolution des conditions économiques aura une incidence sur la capacité d'un emprunteur à générer des flux de trésorerie et à rembourser ses dettes. Il est également important de faire la distinction entre la volatilité des cours au comptant et les répercussions à long terme sur les flux de trésorerie, car les marchés des actions et des titres de créance peuvent évaluer le même choc différemment selon l'horizon de placement défini.

Cela crée un contexte très différencié dans le cadre duquel les perspectives générales sur les secteurs sont moins précieuses que l'analyse détaillée au niveau des sociétés. Par conséquent, nous estimons que la solidité du bilan, le positionnement concurrentiel et la capacité d'adaptation pourraient compter davantage que la seule exposition aux produits de base.

Application pratique :

Il s'agit de plus en plus d'un marché de gagnants et de perdants. Pour les repérer, il faut mener une analyse fondamentale rigoureuse et favoriser la collaboration entre les spécialistes des marchés des actions et des titres à revenu fixe, afin de bien comprendre à la fois le potentiel de hausse et les risques de baisse.

L'univers des placements dans le secteur de l'énergie pourrait être en pleine mutation

Les marchés ont dû reconnaître que la demande d'énergie reste un facteur fondamental et qu'un approvisionnement fiable peut justifier une prime. Les occasions à long terme pourraient donc s'étendre au-delà des producteurs d'énergie eux-mêmes.

Des investissements accrus dans les infrastructures énergétiques, le stockage, les réseaux de transport et d'autres éléments essentiels de la chaîne de valeur pourraient créer des occasions dans plusieurs secteurs et régions. En même temps, ce ne sont pas tous les bénéficiaires du contexte actuel qui se révéleront gagnants à long terme. L'histoire montre que les marchés de l'énergie finissent par s'adapter, ce qui rend la sélectivité essentielle.

Application pratique :

Les investisseurs devraient se concentrer sur les sociétés qui présentent des avantages concurrentiels durables, un bilan sain et la capacité de tirer parti de l'augmentation des investissements dans la sécurité énergétique et les infrastructures sur plusieurs cycles.

Sécurité énergétique : incidence de la guerre au Moyen-Orient sur les investisseurs**Conclusion**

L'une des leçons les plus importantes tirées du conflit actuel au Moyen-Orient est que la sécurité énergétique est redevenue un facteur de placement essentiel. À notre avis, l'occasion ne tient pas simplement à la hausse des prix de l'énergie; elle réside plutôt dans la capacité à déterminer quelles régions, quels secteurs et quelles sociétés sont les mieux placés pour prospérer dans un monde où la résilience, la fiabilité et la capacité d'adaptation exigent une prime croissante. Repérer ces occasions – et en comprendre les risques – exige une analyse ascendante rigoureuse, une perspective mondiale ainsi qu'une collaboration étroite entre les secteurs et les différentes composantes de la structure du capital.

Les points de vue exprimés ici sont ceux de MFS et peuvent changer sans préavis. Ces points de vue ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations de titres ou une indication d'intention de négociation à l'égard de tout produit de placement de MFS.

Distribué par : **États-Unis** – MFS Institutional Advisors, Inc. (« MFSI »), MFS Investment Management et MFS Fund Distributors, Inc., membre de la SIPC; **Amérique latine** – MFS International Ltd.; Canada – MFS Gestion de Placements Canada Limitée. **Note à l'intention des lecteurs du Royaume-Uni et de la Suisse** : Publié au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (UK) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 03062718, dont les activités de placement sont autorisées et réglementées par la UK Financial Conduct Authority. Le siège social de MIL UK, filiale indirecte de MFS^{MD}, se trouve au One Carter Lane, Londres (EC4V 5ER); **Note à l'intention des lecteurs européens (hors Royaume-Uni et Suisse)** : Publié en Europe par MFS Investment Management (Lux) s. à r. l. (MFS Lux), une entreprise autorisée en vertu des lois du Luxembourg en tant que société de gestion pour les fonds domiciliés au Luxembourg, qui offre des produits et des services de placement aux investisseurs institutionnels. Le siège social de cette société à responsabilité limitée se situe au 4, rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document est réservé aux investisseurs professionnels (dans la mesure où les organismes de réglementation locaux le permettent). On ne doit pas s'y fier et il ne doit pas être distribué si cela contrevient à la réglementation locale; **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient le permis numéro 485343 pour la prestation de services financiers en Australie. MFS Australia est régie par l'Australian Securities and Investments Commission; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), entreprise privée à responsabilité limitée inscrite auprès de la Hong Kong Securities and Futures Commission (« SFC ») et réglementée par celle-ci. MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de négociation de titres et de gestion d'actifs et peut fournir certains services de placement à des « investisseurs professionnels » au sens de la Securities and Futures Ordinance (« SFO »). **Pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd. 2801-12, 28th Floor, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une société chinoise à responsabilité limitée réglementée pour fournir des services-conseils en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K., est inscrite à titre d'opérateur d'instruments financiers, Kanto Local Finance Bureau (FIBO) N° 312, membre de l'Investment Management Association of Japan. Comme les frais assumés par les investisseurs varient selon les circonstances (produits, services, période de placement, conditions du marché, etc.), le montant total et les méthodes de calcul ne peuvent être indiqués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations de marché, et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. Avant de faire des placements, les investisseurs devraient obtenir et lire attentivement le prospectus et les documents indiqués dans l'article 37-3 de la *Financial Instruments and Exchange Act*. **Pour les lecteurs en Arabie Saoudite, au Koweït, à Oman et aux Émirats arabes unis (à l'exclusion du centre financier international de Dubaï et du centre financier international d'Abou Dhabi). Au Qatar, réservé aux investisseurs avertis et aux particuliers fortunés. À Bahreïn, pour les investisseurs institutionnels seulement** : Les renseignements contenus dans le présent document sont strictement destinés aux investisseurs professionnels. Les renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas et ne doivent pas être interprétés comme une offre, une invitation ou une proposition de faire une offre ou une recommandation de demander un produit, un service ou une stratégie de nature financière, ou un avis ou des conseils à cet égard. Même si nous avons pris grand soin de nous assurer que les renseignements contenus dans le présent document sont exacts, aucune responsabilité ne peut être assumée à l'égard de toute erreur ou omission ou de toute mesure prise sur la foi de ces renseignements. Vous ne pouvez reproduire, diffuser et utiliser le présent document (ou une partie de celui-ci) qu'avec le consentement de MFS international U.K. Ltd (« MIL UK »). Les renseignements contenus dans le présent document ne servent qu'à des fins d'information. Ils ne sont pas destinés au public et ne doivent pas être diffusés au public ni utilisés par celui-ci. Les renseignements contenus dans le présent document peuvent contenir des énoncés qui ne sont pas de nature purement historique, mais qui sont des énoncés prospectifs. Ceux-ci comprennent, entre autres, des projections, des prévisions ou des estimations de revenu. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses, dont certaines sont décrites dans d'autres documents pertinents. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, vous devriez consulter un conseiller financier autorisé. Veuillez noter que tous les documents envoyés par l'émetteur (MIL UK) ont été envoyés par voie électronique à partir de l'étranger. **Afrique du Sud** – Le présent document et les renseignements qu'il contient ne constituent pas une offre publique de titres en Afrique du Sud et, par conséquent, ne doivent pas être interprétés comme tels. Ce document ne doit pas être largement diffusé au public en Afrique du Sud. Le présent document n'a pas été approuvé par la Financial Sector Conduct Authority et ni MFS International (U.K.) Limited ni ses fonds ne sont enregistrés à des fins de vente au public en Afrique du Sud. Massachusetts Financial Services®.